



Communiqué de presse

Le 13 octobre 2016

La Croix-Rouge française et l'association Fegapei-Syneas : un partenariat au service de la structuration d'une branche professionnelle pour le secteur

En mars dernier, la Croix-Rouge française et l'association Fegapei-Syneas, partageant une même vision sur l'avenir du secteur, affirmaient leur volonté de s'engager dans la construction d'un environnement conventionnel commun, seul à même de structurer le champ social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif en une branche professionnelle reconnue.

Fort de cette lecture partagée des enjeux, des récentes évolutions législatives et au regard du calendrier d'application de ces nouvelles dispositions, **les deux organisations ont décidé aujourd'hui de conclure un partenariat afin de porter la négociation de ce cadre juridique commun au niveau de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASS).**

C'est en effet au niveau de la BASS que peuvent et doivent s'élaborer des réponses coordonnées et transversales, au service du parcours de vie des personnes accompagnées. C'est au niveau de la BASS qu'évoluent aujourd'hui les salariés et que demain pourront se construire de véritables parcours métiers avec des passerelles entre le secteur social, médico-social et sanitaire. C'est enfin à ce niveau que devra être élaborée une grille de classification homogène adaptée à la réalité de nos métiers.

La démarche commune de la Croix-Rouge et de l'association Fegapei-Syneas a également **pour finalité de pérenniser la BASS en tant que branche professionnelle porteuse du dialogue social.** En effet, à défaut d'un environnement juridique harmonisé et d'une convention collective unique ayant vocation à être étendue, la BASS pourrait être exclue du périmètre des branches professionnelles.

C'est dans cette perspective que la Croix-Rouge française soutient le dépôt de candidature à la représentativité patronale pour la négociation collective qu'a décidé d'effectuer la nouvelle organisation professionnelle créée par la Fegapei et le Syneas (prochainement Nexem).

Contacts presse Fegapei-Syneas

- | Florence Puig, florence.puig@fegapei.fr - 01 43 12 19 12 - 06 78 86 93 54
- | Frédérique Delafolie, frederique.delafolie@fegapei.fr - 01 43 12 53 91 - 06 78 86 93 15

Contacts presse Croix-Rouge

- | Christèle Lambert-Côme, 01 44 43 12 07 - 06 07 34 99 29 - christele.lambert-come@croix-rouge.fr
- | Marie-Laure Lohou, 01 44 43 11 39 – marie-laure.lohou@croix-rouge.fr



Créée en 1864, la Croix-Rouge française est l'une des premières des 189 sociétés nationales qui rassemblent aujourd'hui 97 millions de personnes dans le monde autour de ses sept principes : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française compte plus 58 000 bénévoles mais aussi 18 400 salariés et 600 établissements en France, dans les secteurs sanitaire, médico-social, social et de la formation.

Ces salariés accompagnent au quotidien partout en France les personnes âgées en institution ou à domicile, les personnes en situation de handicap, les patients adultes et enfants au sein de centres de santé, mais aussi des jeunes enfants en crèches, ou encore les étudiants des instituts de formation sanitaire et sociale.

Plus de 80 métiers existent ainsi à la Croix-Rouge française pour répondre aux besoins des bénéficiaires : infirmiers, éducateurs, aides à domicile, ou encore formateurs qui constituent le cœur de ses métiers, auxquels s'ajoutent des fonctions supports pour venir en soutien de ses activités.

FEGAPEI-SYNEAS

La Fegapei, fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et des personnes fragiles, et le Syneas, syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale, ont donné naissance le 26 novembre 2015 à **une nouvelle organisation professionnelle d'employeurs dans le secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif.**

Dénommée provisoirement, pour l'année 2016, Association de préfiguration pour la fusion Fegapei-Syneas, elle prendra son appellation définitive, Nexem, au 1er janvier 2017, date à laquelle la Fegapei et le Syneas auront été dissous. L'association héberge d'ores et déjà les activités relatives au dialogue social et à la vie régionale.